**Cadre de présentation des capacités techniques du candidat**

|  |  |
| --- | --- |
| **Capacités techniques du candidat** | **Réponse du candidat** |
| Nombre d’effectifs moyens annuels mobilisables pour l’exécution du Marché, sur chacune des trois derniers exercices |  |
| Part du personnel d’encadrement et la répartition des fonctions (cadres dirigeants, experts financiers, juristes, experts techniques, asset managers, etc.) |  |
| Taux de renouvellement (rotation) du personnel affecté à la gestion de fonds immobiliers ou d’opérations de cession, au cours des trois derniers exercices, afin d’apprécier la stabilité des équipes |  |

En cas de candidature présentée par un groupement momentané d’entreprises, chaque membre du groupement momentané d’entreprises doit fournir les références demandées. Dans ce cas, l’appréciation des capacités du groupement est globale, il n’est exigé que chaque opérateur économique ait la totalité des capacités requises.